

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1844.

BUDGET DU DÉPARTEMENT DES FINANCES ⁽¹⁾

Amendement présenté par M. MANILIUS.

Je propose de former un art. 4 des nos 4 à 12 inclusivement de l'art. 3 du chap. III.

Libellé.	Numéros des développements du budget, page 246.		
ART. 4. Douanes et recherches maritimes.	N° 4. — Inspecteurs	fr. 36,200	} 3,950,200
	N° 5. — Contrôleurs	121,700	
	N° 6. — Lieutenants et sous-lieutenants	193,600	
	N° 7. — Brigadiers et sous-brigadiers.	1,235,200	
	N° 8. — Préposés de 1 ^{re} et 2 ^e classe . .	2,203,600	
	N° 9. — } recher-	sous-lieutenants. 2,800	
	N° 10. — } chés	sous-brigadiers . 1,100	
	N° 11. — } mari-	maletots de 1 ^{re} et	
		times. de 2 ^e cl. et mousses 56,000	
	N° 12. — Renforcement du personnel de la douane.	100,000	

(1) Budgets généraux, n° 2.
Rapport, n° 83.